



## Demande de permis bâtiment temporaire

Coût 26.25\$ pour une période de 6 mois

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis, nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de constructions avant que le permis ne soit émis. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande
1. Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada -Plans, élévations, coupes de mur et détails.	<input type="checkbox"/>
2. Plan d'implantation à l'échelle indiquant : -La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distances) des quatre cotés (voir normes A)	<input type="checkbox"/>

**Attention : Le fait de ne pas inclure un des documents suivants entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.**

### NORMES A

NORMES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT		
Distance du bâtiment projeté aux différents éléments	Minimum de distance requis	
	mètres	pieds
ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0"
ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	35	115'-0"
ligne de propriété à droite	*5 ou 1.5	*16'-4" ou 5'-0"
ligne de propriété à gauche	*5 ou 1.5	*16'-4" ou 5'-0"
ligne de propriété arrière	*5 ou 1.5	*16'-4" ou 5'-0"
élément épurateur	5	16'-4"
fosse septique	1.5	5'-0"
de tous cours d'eau	**15	**50'-0"

*Note\* : La distance peut être réduite s'il s'agit d'un terrain dérogoire (voir avec le service d'urbanisme)*

*Note\*\* : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement, tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.*

*Ceci n'est qu'une partie de notre réglementation. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information.*

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Identification de l'entrepreneur général			même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

DESCRIPTION DU PROJET			
Type de bâtiment :		Usage du bâtiment :	
Dimensions			
Largeur du bâtiment :		Longueur du bâtiment :	
Superficie :			
Hauteurs des murs : (max. 10 pieds bâtiment secondaire résidentiel)			
Hauteur du bâtiment total : (du sol fini au bout de la faîte) :			
Finition			
Murs :		Couleur :	
Toiture :		Couleur :	
Finition intérieur des murs :		Pente de toit:	
Fondation :			

DISTANCES ENTRE LE BÂTIMENT TEMPORAIRE PROJETÉ ET :			
La ligne avant :		La ligne latérale droite :	
La ligne latérale gauche :		La ligne arrière :	
La fosse septique :		L'élément épurateur :	
Un cours d'eau:		Autre bâtiment	

ÉCHÉANCE			
Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

Je \_\_\_\_\_ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter. Signé en duplicata à la municipalité de L'Ange-Gardien ce (date) : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre un permis de construction.

Tout changement pendant la construction doit être clairement indiqué sur des plans tels que construit à déposer à la Municipalité.

Veuillez communiquer au **(819) 986-7470 poste 225** lorsque les travaux seront complétés et pour faire votre changement d'adresse.